

Image not found or type unknown



Payement de pension à titre volontaire

Par **JPALMER**, le **18/07/2010** à **00:59**

Bonjour,

Je verse une pension de 2000€ par mois à mon ex-épouse et ce à titre volontaire (je ne déclare pas cette somme dans ma déclaration d'impôts)

Mon ex n'as pas d'autres revenus que ça et déclare 0€ sur sa déclaration d'impôts.

Le fisc veut lui faire un contrôle fiscal, que risque t'elle ? je croyais qu'elle n'était pas tenu de déclarer ce type de revenus ??????